

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4055>



# 15 décembre : NON au projet d'Evaluation des Enseignant.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 16 décembre 2011

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Une centaine de collègues ont bravé le froid pour dire leur refus du projet du ministre portant sur l'évaluation des enseignants. Dans le département, l'appel à la grève a été suivi par de nombreux collègues puisque, en moyenne, le taux de grévistes était de 30% avec des disparités importantes puisqu'il s'élève à 50% dans certains établissements.**



Le refus de projet du ministre par la profession déjà très largement visible dans les salles des professeurs et par les nombreuses signatures recueillies par la [pétition en ligne](#) (qu'il est toujours temps de signer) est maintenant clairement établi.

## Un projet inacceptable

### Suppression de la double évaluation :

Le projet du ministère fait du chef d'établissement le seul évaluateur du travail des enseignants. Ainsi **le travail dans la classe et la maîtrise de la discipline enseignée seront les grands oubliés**, puisque les chefs d'établissement ne sont pas compétents pour évaluer ces tâches. On comprend dès lors le danger pour le système éducatif d'un système d'évaluation qui négligera l'essentiel : le travail auprès des élèves. En effet, il se concentrera sur l'application de consignes ministérielles ou locales, sur des domaines visibles ou sur la réalisation des tâches administratives. On peut s'interroger sur la vision du service public d'éducation qui prévaut au ministère et les conséquences d'un tel système qui poussera les enseignants à se concentrer sur ces tâches secondaires qui conditionneront leur rythme d'avancement. Par ailleurs, on peut se demander ce qui va rester de la liberté pédagogique sur les domaines visibles du chef d'établissement.

### Un renvoi au local absurde :

Avec ce projet, les enseignants ne sont plus évalués à l'échelle d'une académie mais d'un établissement. Au lieu d'être évalués par rapport à des enseignants au même stade de leur carrière (même échelon), le chef d'établissement devra les évaluer par rapport aux quelques enseignants (parfois moins de dix) de l'établissement qui sont à des stades divers de leur carrière.

Cela interroge l'idée que le ministère se fait de la fonction publique d'État qui devrait amener des fonctionnaires compétents (en l'occurrence des professeurs) sur tout le territoire. De plus, on comprend mal comment l'évaluation pourrait être pertinente sur un échantillon aussi faible et aussi peu homogène. D'autant qu'il s'agit d'évaluer un personnel dont les résultats sont difficilement mesurables, les tâches pédagogiques entrant difficilement dans une grille d'évaluation. Cela va aggraver les inégalités dans le système éducatif déjà creusées par plusieurs réformes comme l'augmentation des épreuves en CCF par exemple. Par ailleurs, **ce système sera obligatoirement injuste pour les enseignants**, à l'image de ce que nous connaissons déjà pour l'avis des chefs d'établissement pour le passage à la hors classe avec son quota fixe de collègues « méritants » pour chaque établissement véritable

illustration de la constante macabre de Monsieur Antibii (constante fort discutable par ailleurs).

### **Des économies budgétaires masquées**

Enfin ce système ne sera pas motivant financièrement pour les enseignants puisqu'il entraînera une baisse des perspectives de rémunération sur la carrière pour les mieux évalués d'entre eux.

**Le SNES 58 appelle tous les collègues à rester mobilisés au retour des vacances de Noël pour obtenir l'abandon de ce projet d'évaluation injuste et démotivant pour eux et inefficace et dangereux pour le système scolaire.**